



Compte rendu de l'assemblée générale du 4 octobre 2024

24 présents et 7 procurations

Madame Dupuis est présente, au titre de maire, accompagnée de son adjointe Madame Renaud, et au titre de présidente de la Communauté de commune.

Intervention de Florence, présidente pour le rapport moral.

Intervention de Stéphane pour le rapport d'activité, approuvé à l'unanimité

Intervention de Virginie pour le rapport financier. Approuvé à l'unanimité

Des questions ont été posées quant à la somme versée pour internet : le CA est sur le sujet et cherche un autre opérateur.

Une question a été posée sur la cotisation des membres de l'orchestre qui est inférieure à celle des membres des groupes de musiques actuelles. Il y a une raison historique à cela : Quand musique à tous vents a débuté, les musiciens ne payaient rien car tout était pris en charge par le SIVOM. Musique à tous vents a ensuite été rattaché à Crescendo et les tarifs sont restés assez bas. Toutefois, ils ont bien augmentés l'an dernier. De plus, le nombre de musiciens n'est pas limité comme pour les ateliers.

Intervention de Stéphane pour les projets de 2024-2025. Approuvé à l'unanimité.

Intervention de Virginie pour le budget prévisionnel. Approuvé à l'unanimité

En ce qui concerne la Sacem qui est toujours un poste important, Mme Dupuis annonce que la ville cherche un contrat annuel pour toutes les manifestations.

Afin de faire rentrer un peu d'argent, les matinées musicales donneront lieu à des ventes de gâteaux et de boissons.

Quelques élèves venant du Loir et Cher, une recherche de subventions sera faite de ce côté.

Le bureau de l'association ayant été renouvelé entièrement en février 2024, il n'y a pas de changement et aucune personne ne souhaite rejoindre le conseil d'administration, l'assemblée générale est close.